

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le lundi 4 avril 2016 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Plan de cohésion sociale : rapports d'activités et financier 2015 : approbation
3. Commission des Aînés : rapports d'activités et financier 2015 : approbation
4. Convention de collaboration avec le Centre Infor Jeunes Ath et l'AMO Arpège : approbation
5. Convention cimetièrre nature : approbation
6. Convention de mise à disposition et de signalisation d'une aire de covoiturage : approbation
7. Règlement complémentaire de roulage : décision
8. CNCD 11.11.11 : Subside 2016 : décision
9. Charte contre le dumping social dans les marchés publics communaux : modification : décision
10. Acquisition d'un garage Avenue Albert 1^{er} : décision
11. Location des salles communales :
 - Redevance communale pour occupations : modifications : décision
 - Règlement d'ordre intérieur : modifications : décisions
12. Règlement pour l'utilisation du minibus communal : approbation
13. Redevance communale pour frais de recueillement de chiens errants : approbation
14. Règlement communal relatif à la prime isolation : modifications : décision.
15. Règlement Général de Police Communal : modifications : décision
16. Travaux d'isolation à l'école communale de Chièvres :
 - Cahier des charges : approbation
 - Mode de passation du marché : décision
17. PIC 2013-2016 : Travaux de réfection de dalles en béton : Cahier spécial des charges : modifications : approbation
18. PIC 2013-2016 : Travaux de réfection des rues du Trieu et Raoul Gossuin : Cahier spécial des charges : modifications : approbation
19. PIC 2013-2016 (SPGE) : égouttage rue de la corne : modification du métré estimatif : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué
aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL